Ministère de l'Education Nationale Académie de la Réunion

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (Art. 42)

Marché passé selon la procédure adaptée en application des articles 28 et 40 du code des marchés publics.

IDENTIFIANT: Collège de la Chatoire

2, rue d'Autriche

974530 Le tampon Cedex

Tél: 0262 59 55 52 Fax: 0262 59 55 47

Mail: gestion.9741262d@ac-reunion.fr

OBJET: FOUR-BAIN MARIE

COMMANDE ET LIVRAISON: Année 2017

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES: JEUDI 22 AOUT 2017

HEURE LIMITE DE RECEPTION : Avant 12 HEURES (Heure locale)

SOMMAIRE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION SOMMAIRE

Article 1 : Objet de la consultation

Article 2 : Conditions de la consultation

- 2-1: Mode la consultation
- 2-2- Décomposition du marché Forme juridique de l'attributaire
- 2-3 Dispositions techniques particulières
- 2-4 Date limite de transmission des offres et modalités de transmission
- 2-5 Validité des offres
- 2-6 Critères du jugement des offres
- 2-7 Contenu des prix
- 2-8 Délai d'exécution
- 2-9 Contenu du dossier de consultation

PROCEDURE ADAPTEE ART 28 ET 40 DU CMP

Article 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la prestation de fourniture de manuels scolaires pour le Collège.

Article 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2-1 Mode de la consultation

Nature de la procédure

Marché sans formalité préalable passé en application de l'article 28 du Code des marchés publics : procédure adaptée.

Après leur réception, les offres seront analysées par le pouvoir adjudicateur.

2-2 Décomposition du marché – Forme juridique de l'attributaire

Le présent marché comporte 2 lots et un lot avec une option.

1 LOT N°1 FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN FOUR électrique 20 GN 2/1 (cf fiche technique jointe).

Une visite de la cuisine est indispensable pour l'implantation du four et le conseil assuré par l'entreprise : notamment la puissance électrique nécessaire... mardi 4 juillet de 7h à 11h ou mercredi 16 aout de 7h à 11h.

2 LOT N°2

*FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN BAIN MARIE A EAU -6 BACS -SANS RESERVE. (cf fiche technique jointe)

*CHARIOT 150 ASSIETTES à niveau constant avec cloches , incluant un élément de façade inox et une rampe plateaux

Une visite de la cuisine est indispensable afin d'implanter le bain marie dans le self (réservation électrique, déplacement des meubles...) lundi 10 juillet de 8h à 11h ou mercredi 16 aout de 8h à 11h.

3 LOT N°3: en OPTION

*2 CHARIOTS 150 ASSIETTES à niveau constant avec cloches

Le candidat peut soumissionner pour l'UN DES LOTS ou TOUS les LOTS sur un seul formulaire de candidature.

Etablir un devis détaillé pour chaque proposition, en joignant une fiche technique.

LE CHOIX DE L'ENTREPRISE RETENUE SE FERA POUR LES MATERIELS CITES.

2-3 Date limite de transmission des offres et modalités de transmission

Les offres doivent être parvenues au service de l'intendance du *Collège de la Chatoire* au plus tard le JEUDI 22 AOUT 2017-12heures.

- Dépôt au collège de la Chatoire auprès du gestionnaire qui accusera réception.
 - Envoi par mail
- Envoi par la poste en recommandé avec accusé de réception. Veillez à vous assurer que le pli arrive au collège le JEUDI 22 AOUT 2017 au plus tard.

Contenu des offres - Pièces à fournir :

Le candidat transmet par mail ou sous enveloppe portant la mention « MAPA Manuels scolaires – offre initiale »

- le présent règlement de la consultation
- l'acte d'engagement
- -la proposition tarifaire

L'attestation fiscale et sociale, à jour des cotisations, seront à transmettre par le soumissionnaire retenu.

À l'adresse suivante :

Collège de la Chatoire 2, rue d'Autriche 974530 Le tampon

2-5 Validité des offres et notification de refus/retenu de l'offre

La validité des offres initiales s'étend sur l'année civile 2017.

Le collège examine, dans un premier temps, la recevabilité des candidatures ;

Dans un deuxième temps, pour les candidats recevables, il détermine l'offre économiquement la plus favorable selon les critères définis par le présent règlement.

- * la notification des lettres de refus sera envoyée à partir du vendredi 23 aout 2017;
- * la notification au titulaire RETENU sera envoyée à partir du lundi 4 septembre 2017;

2-6 Critères du jugement des offres

Le choix de l'offre repose sur le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse. Les critères de choix sont pondérés selon le barème suivant :

* Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés cidessous :

1 - PRIX DES PRESTATIONS= 95%.

manquant divisé par 1500 multiplié par le nombre de jour de retard : exemple : valeur totale de 4000€ ; 30 jours de retard : =4000€/1500= 2.67€ X 30= 80.1€ de pénalité.

2-7 Contenu des prix

Les prix proposés sont fermes et définitifs.

Les prix sont exprimés en Euros hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix.

Les prix comprennent tous les frais afférents du transport à la livraison « franco de port et d'emballage ».

2-8 Délai d'exécution

Le matériel devra être livré

Collège de la Chatoire 2, rue d'Autriche 974530 Le tampon Cedex

Livraison au plus tard (à préciser)

2-9 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- le présent règlement de la consultation
- l'acte d'engagement

La Personne Responsable du Marché

Le Principal